

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 455

Artikel: Ecole et audiovisuel : après la passion un mariage de raison
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecole et audiovisuel : après la passion un mariage de raison

“Chaque foyer se convertirait en école, grâce à un support électronique connecté à un système central de computation situé dans un centre d’enseignement, une bibliothèque de videotapes ou de micro-films réglés par ordinateurs et une chaîne de télévision éducative à portée nationale”.

“Arrivé à l’école, l’élcolier américain gagne “le centre des medias”, met un casque, appuie sur le bouton. Une voix lui explique les mystères des fractions, tandis que des diapositives lui permettent de mieux suivre. Puis il prend une cassette et va faire ses exercices de français ou d’espagnol. Ensuite, il se rend dans une salle où on projette un film sur les animaux. Quand il rentre à la maison, il a à peine diné que le voilà devant la télévision. Jusqu’à quelle heure y reste-t-il ? Plus tard, en tout cas, que ce ne serait raisonnable pour son équilibre nerveux”.

1984 ? Non, pas encore ! Les romanciers manquent d’imagination, les techniciens d’intelligence, les experts de modestie et de bon sens. Le premier texte est extrait d’un rapport d’experts adressé au gouvernement américain à la fin des années soixante. Le deuxième est cité par Jean Cluzel dans son livre “Télé-violence” (Plon 1978) : il décrit une journée ordinaire dans la vie d’un élève d’une école américaine normalement équipée en moyens audiovisuels.

La première révolution

Dans tous les pays développés les systèmes d’enseignement ont été saisis par la technologie. C’était la première révolution industrielle dans un secteur qui n’avait guère évolué depuis le Moyen Age : laboratoires de langues, laboratoires de sciences, ordinateurs, studios de télévision, écoles et villes câblées, entre autres. Partout, au moins dans les pays riches, les écoles se sont équipées de manière anarchique à

la faveur du boom économique et d’une administration très cloisonnée.

Et les prophéties audiovisuelles d’aller bon train : “révolution de l’enseignement par la télévision et l’ordinateur, subordination des livres à l’audio-visuel” (Malraux 1974). Toute une mythologie s’est développée, selon laquelle l’institution scolaire était périmée, devait être remplacée par le dialogue direct “des apprenants avec les medias, les maîtres devenant des consultants”.

Fini le temps des gadgets

Le temps des gadgets et des prophéties est aujourd’hui révolu. D’une part, la récession économique, en limitant les budgets, impose des priorités et des termes de rentabilité, d’objectivité. D’autre part les expériences dans le domaine de l’audiovisuel ne se soldent pas toujours par les résultats escomptés. Matériel inadapté aux conditions de l’enseignement, résistance et formation insuffisante des enseignants, industrialisation trop rapide et anarchique, bref, l’engouement excessif des années soixante est retombé. La lecture, l’écriture, l’expression orale restent les voies royales de la connaissance et de l’étude. L’audiovisuel n’est qu’un moyen qui doit être intégré dans une stratégie pédagogique.

Genève est sans doute le canton, et peut-être une des régions d’Europe, qui a consenti les investissements les plus importants dans la technologie de l’éducation. Dans plusieurs disciplines, les langues et les sciences notamment, les laboratoires et les techniques audiovisuelles jouent un rôle essentiel. Ce qui a contribué aussi au succès des jeunes Genevois qui obtiennent, par classe d’âge, le plus grand nombre de certificats fédéraux de maturité et d’apprentissage de Suisse... Mais la dispersion des moyens et des politiques, l’évolution très rapide des technologies, le coût élevé des productions audiovisuelles ne peuvent plus se justifier dans une période d’austérité budgétaire. Coordonner, centraliser les activités audiovisuelles, ces mesures, le Parlement du canton

de Neuchâtel les a déjà envisagées en regroupant les centres du “haut” et du “bas”. Au mois de mars dernier, le Grand Conseil de Genève a voté également une motion interpartis demandant au gouvernement d’étudier “l’opportunité pédagogique d’une intensification de l’utilisation des moyens audiovisuels et la possibilité de créer un Centre cantonal coordonnant l’ensemble des moyens audiovisuels”. Lors de la discussion de la motion, un clivage assez net est apparu entre la droite, qui fait des réserves sérieuses quant aux vertus de l’audiovisuel, et la gauche, soutenue par le parti démocrate-chrétien, qui considère son intégration systématique comme nécessaire et bénéfique.

Pour une politique globale

Pour tous les départements de l’Instruction publique il s’agit maintenant de définir une politique globale de l’audiovisuel. Une politique fondée sur des enquêtes et des recherches, répondant à des questions fondamentales : à partir de quel âge la télévision peut-elle être utilisée dans l’enseignement ? Lire, écrire, compter, ces acquisitions de base sont-elles toujours assurées par les moyens traditionnels ? Quelles priorité, compte tenu de la conjoncture actuelle, entrent en considération : équipements et programmes de télévision, machines à photocopier, ordinateurs, diminution des horaires des élèves et des maîtres, développement des sports et de la gymnastique, etc. Comme il n’y a pas de modèle, chaque canton, compte tenu de ses ressources et de sa situation, devra donner ses propres réponses.

En matière d’audiovisuel, il s’agira d’abord de constituer un centre unique de productions de films et d’émissions TV pour l’enseignement et les divers besoins des institutions publiques. En effet, la réalisation de films et le tournage d’émissions de télévision en studio nécessitent des équipements lourds, des crédits importants. Seule une politique conséquente, cantonale et coordonnée avec les divers organismes régionaux et nationaux, peut satisfaire

aux impératifs de qualité, de rentabilité et d'efficacité.

Il s'agira ensuite de créer un Centre cantonal d'enregistrement des émissions TV, d'archivage et de prêt de films, des cassettes TV. Un centre qui regrouperait tous les documents films et vidéos, les tiendrait à la disposition des écoles et du public. En outre, il serait chargé de gérer "la mémoire audiovisuelle locale", c'est-à-dire les principales émissions de la Télévision suisse romande concernant le canton. Avec une fonction d'ouverture à la consultation et à la communication publiques, sous forme de visionnage individuel de projection de groupe et de téléthèque. Clef du système, un effort de décentralisation dans des bibliothèques municipales où des émissions pourraient être visionnées.

Il s'agira encore de mettre sur pied une commission cantonale de praticiens de l'information et de l'enseignement. Ses missions seraient d'étudier l'évolution de la télévision, de planifier l'acquisition des équipements lourds, la production et l'achat de documents réalisés en film et en studio, de programmer une recherche systématique sur la télévision. Enfin il serait temps d'introduire à l'Université des cours et séminaires sur l'information, sur la communication. Genève est la seule Université de Suisse romande qui n'ait aucun en-

seignement des "mass media". La formation de tous les futurs enseignants, primaires et secondaires, devrait être complétée par une initiation aux techniques de l'information, une introduction théorique et pratique à la presse, au cinéma et à la télévision.

Stabilisation

L'instruction publique, de l'école enfantine à l'université, a commencé sa révolution industrielle. Dans le désordre et non sans erreurs. A l'engouement excessif et naïf des années soixante pour la technologie succède maintenant un temps de stabilisation, de réflexion et rééquilibrages. Peut-être même de récession. Le train de nostalgie est de mode, les crédits sont coupés. Mais l'utilisation de la télévision et de la vidéo, le mariage du petit écran et de l'ordinateur, leur intégration dans l'enseignement et la vie courante sont inéluctables dans les prochaines années. Comment ? Jusqu'où ? A quelle fin ? La commission fédérale de matu-rité a déjà autorisé l'utilisation des calculatrices de poche lors des examens ! Aux défis de la technologie, tous les cantons devront tôt ou tard répondre. En collaboration sans doute, car les solutions exigent une politique conséquente et surtout des investissements importants à long terme.

Deux jours d'enquête dans la dite entreprise, un repas offert par Boxal (souligne M. G. Ducarroz, pour bien montrer que tout a été fait dans les règles du côté de la direction). Déception chez Boxal : lorsque l'émission est programmée, pas de reportage, mais une dizaine de secondes d'images semble-t-il. Deux ans plus tard (le 14 mars 1977), les images tournées chez Boxal apparaissent dans une émission de la série "A bon entendeur", consacrée aux aérosols, et fourmillant d'erreurs grossières, toujours selon M. Ducarroz qui semble connaître la question à fond. Suit un échange de correspondance entre la télévision et Boxal, que M. Ducarroz a épousseté comme de juste et qui lui inspire le commentaire (entre autres) suivant : "(...) Dites, Messieurs de la télévision, est-ce que vous vous f... de nous ? Pensez-vous que l'économie suisse va continuer à vous laisser concocter dans votre tour d'ivoire les élucubrations que vous donnez en pâture à la population ? Croyez-vous que nous vous laisserons continuer à prendre le peuple pour un ramassis d'imbéciles ?"

Et M. Ducarroz de livrer, en conclusion, la clef de toute l'histoire : Boxal est une filiale d'Alusuisse...

La violence de la prise de position du directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie (à propos de l'émission Temps présent sur le fluor : "malhonnête, méchante, tendancieuse, monument de partialité et de rogne"), soigneusement "mis au parfum" par Alusuisse via Boxal, montre bien que la multinationale (voir aussi DP 452) entend bien faire payer cher à la télévision son "excès" d'audace. "L'Ordre Professionnel" a fait donner la première salve.

Précédent

A propos de Firestone. Pourquoi les propriétaires suisses avaient-ils vendu leur fabrique en 1943 ? C'est en effet à cette date que la société Dätwyler a cédé la majorité de ses actions à qui l'on sait.

APRÈS TEMPS PRÉSENT

Alusuisse et la Télévision : première salve

Savez-vous pour quelles raisons Alusuisse a mis les pieds contre le mur lors de l'enquête de la télévision suisse romande en Valais à propos du fluor ? Certainement parce que la multinationale en question n'est, de nature, pas portée à la confidence, et qu'il était de son intérêt, dans cette affaire, d'en dire le moins possible. Mais encore... Le directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie, M. Gérard Ducarroz émet une autre hypothè-

se, qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui trouve pourtant place dans une correspondance cantonale de "L'Ordre professionnel" (18 mai), hebdomadaire (patronal) "romand d'information économique et sociale".

Alusuisse, selon M. Ducarroz aurait donc mis toute la mauvaise volonté que l'on sait face aux caméras de la TV, par mesure de rétorsion.

L'historique de cette basse vengeance. En 1975, la télévision suisse romande lance dans une enquête sur le marché des aérosols ; elle s'intéresse bien sûr à la société Boxal Fribourg SA, 200 travailleurs dans ses usines de Fribourg et de Belfaux, 80 pour cent du marché suisse des aérosols.